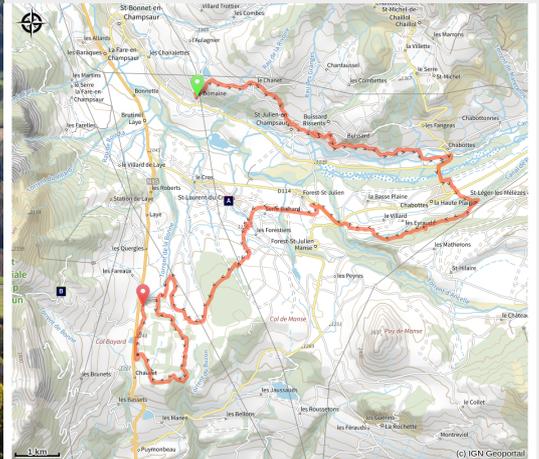


Du Domaine à Gap Bayard

Champsaur - Saint-Bonnet-en-Champsaur



Village de Saint-Julien-en-Champsaur (Parc national Ecrins - Pascal Saulay)



Au sortir du Domaine, on rejoint Chabottes, on traverse le Drac pour ensuite longer le Canal de Gap en sous-bois. Après le passage de Pont de Frappe, on suit un projet abandonné de voie ferrée jusqu'à Saint-Laurent-Du-Cros. Puis on s'élève vers le Bois de Saint-Laurent et le plateau de Bayard agrémenté de pistes roulantes.

Après un petit détour par le lac de L'Aulagnier, de belles pistes confortables vont se dérouler sous les sabots tout au long de cette seconde étape : en sous-bois le long du canal, herbeuses et abritées, ou larges et dégagées, pour finir en apothéose au cœur du célèbre golf de Gap-Bayard.

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 5 h

Longueur : 29.3 km

Dénivelé positif : 767 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Itinéraire

Départ : Le Domaine

Arrivée : Gap Bayard

Balisage : — Piste équestre

Communes : 1. Saint-Bonnet-en-Champsaur

2. Saint-Julien-en-Champsaur

3. Buissard

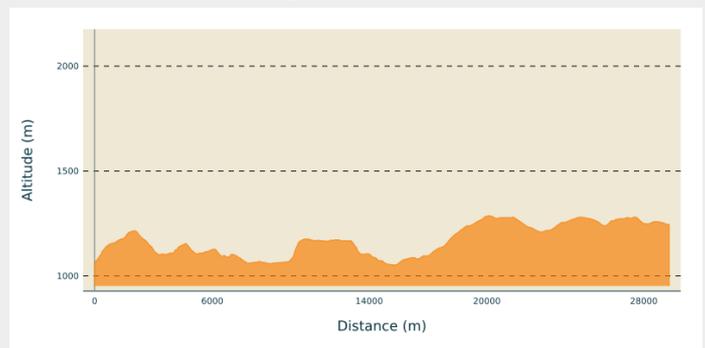
4. Chabottes

5. Forest-Saint-Julien

6. Saint-Laurent-du-Cros

7. Gap

Profil altimétrique



Altitude min 1053 m Altitude max 1288 m

Le lendemain, continuer la montée vers le lac de L'Aulagnier : la route devient piste. En haut, l'itinéraire continue à droite vers Le Chanet, mais auparavant, un aller-retour à gauche au lac de L'Aulagnier sera appréciable.

L'itinéraire continue donc par le Chanet, St Julien, Buissard et débouche au Moulin de Chabottes : ce tronçon est commun avec le tour intégral : prendre la direction de St Julien. La piste est très agréable et débouche sur la route au Chanet, charmant hameau bien restauré. Sur la Route de Champ Rouy, passer devant la fontaine, le four banal et la chapelle, remarquables, et continuer tout droit. Avant la sortie du village descendre sur le chemin herbeux en sous bois (panneau VTT).

Arrivé à Saint-Julien-en-Champsaur, prendre la route qui descend à gauche puis encore à gauche avant l'église sur la route de Chantaussel.

Continuer tout droit, passer devant un premier oratoire (route des oratoires) sur une piste qui rejoint un deuxième oratoire et la route de St Julien (D15 : attention, les voitures roulent vite !). Prendre à gauche et continuer sur la D15 jusqu'à l'intersection (panneau routier D15). Depuis Les Rissents, au dessus de la chapelle, le magnifique panorama sur la vallée du Champsaur et la chaîne de montagnes ornée par le Vieux Chaillol vaut le détour : monter à gauche sur la D15B (A/R).

A l'intersection (panneau routier D15), prendre à droite et couper tout de suite par une piste herbeuse qui descend à droite.

Rejoindre la route et prendre à droite jusqu'à La Coustoune. Là, prendre à gauche sur le Chemin du Clavi (VTT) en direction de Chabottes, sur une belle piste plane.

La piste débouche sur une route en Y (au niveau des Fouents) : descendre tout droit et, après les quelques maisons du hameau des Roberts, prendre la piste à gauche, passer à l'Ariey et suivre la direction de St Julien.

Prendre la 1ère à droite qui descend le long du Riou Mort puis la 1ère à gauche qui débouche au Moulin de Chabottes.

Descendre la D43A et traverser le pont de Chabottes. Après le terrain de tennis de la base de loisirs du Pont du Drac, tourner à gauche vers les Olliviers, puis prendre la première à droite et continuer tout droit jusqu'à la D944. La traverser et prendre la petite route en face. Elle évolue en piste forestière sur la gauche et monte raide au delà du canal de Pont-du-Fossé. La montée aboutit sur une autre piste plane : continuer tout droit et traverser la Route de St Léger pour continuer en face sur une piste qui monte jusqu'au Bouscatu (signifie « lieu boisé ». La quasi-totalité des

espèces qu'on peut rencontrer dans le Champsaur sont en effet ici présentes : aulnes, frênes, bouleaux, saules et, bien sûr, les résineux tels que le mélèze, le pin sylvestre, le pin noir d'Autriche, les épicéas et les sapins). A Bouscatu, suivre la direction de l'Are. La piste, souple et plane, continue ensuite le long du canal en offrant des tunnels de verdure ombragés. Ce canal traverse la montagne sous le Col de Manse et réapparaît près du lac des Jaussauds, puis il poursuit son cheminement jusqu'à Charance, soit 12km..

A l'Are, les chevaux se désaltèrent au gué du talweg. Continuer tout droit en direction du Champ de Moïse.

Au croisement avec la piste des Eyrauds, continuer à plat en face, toujours en longeant le canal.

Au débouché sur la piste des communs, tourner à gauche sur la piste plane puis tout de suite à droite sur un sentier qui descend et bifurque à gauche. Le sentier débouche sur une nouvelle piste, carrossable, dans un virage aux Communs.

Continuer de descendre jusqu'à Grand Pièce et là, tourner à gauche sur la piste droite qui invite à un galop avant d'arriver sur la route D514.

A la route, descendre à droite pour rejoindre l'Appaloosa Farm et le Pont de Frappe.

Au Pont de Frappe, tourner à gauche (franchir le torrent d'Ancelle) et à droite le long de la D114 jusqu'à l'accès à « La Ligne » sur la gauche, (projet avorté d'une voie de chemin de fer). L'arrêt à la table paysagère vaut la peine : très beau point de vue agrémenté d'explications historiques concernant le paysage.

Continuer sur la piste puis traverser la petite route et continuer en face, toujours sur "La Ligne". La piste est maintenant large et plane et permet de bénéficier de vues sur les montagnes de Chaudun et de Chaillol. En passant sur le pont du Riou Gras, il est possible de descendre par un sentier pour admirer l'ouvrage d'art par dessous. Plus loin, on passera sous « La Bâche », canal aérien métallique franchissant la tranchée de La Ligne.

Aux croisements de pistes (Chemin des Morts et suivant), continuer tout droit.

A Serre-Richard, des panneaux informatifs expliquent l'histoire de La Ligne.

Traverser l'Avenue de la République puis continuer sur la route qui monte en face.

A Grand champs, on aperçoit le clocher de l'église de Saint-Laurent-du-Cros, qui possède une église (incendiée par les troupes du duc de Savoie en 1692, reconstruite en 1829 et agrandie en 1884) et un temple protestant (1886).

Continuer en face sur le Chemin des Forestiers.

La piste débouche dans le virage d'une route : la suivre à droite.

Traverser la route (suite du chemin des Forestiers) et prendre la piste qui monte en face et qui continue tout droit sur un tronçon de route (piste sur carte IGN) qui offre de belles vues sur le Pic de Gleize et le paysage agricole.

Au jalon VTT et PR usé (à rénover), bifurquer à 90° à droite sur une piste boisée et, à la bifurcation en Y, prendre à gauche (zone de pâture pour ovins).

Le chemin herbeux (mais plein d'ornières) débouche au croisement de pistes de la Via de Gap : suivre la direction du Centre d'Oxygénation de Gap Bayard par un chemin de terre qui s'enfonce dans le Bois de Saint Laurent, remarquable hêtraie !

Au débouché sur la route, suivre le PR, à gauche sur la piste : passage au cabanon de Campallon puis aux tourbières humides de la Sagne Staïse (informations sur les espèces végétales rares dont les pollens sont la mémoire, depuis 6000 ans, des évolutions du climat et des successions de plantes cultivées) et de la Sagne de Canne (panneau jaune ; ne pas tenir compte des panneaux blancs). Là, quitter la piste VTT et continuer sur la route qui descend à gauche.

A Jearjat, descendre sur la route à gauche en direction de Gap Bayard.

Quitter cette route à l'intersection pour suivre, à gauche, la route forestière de

Bayard qui vous emmène dans des allées boisées à travers le golf sur le plateau de Bayard. Rester sur la piste principale en suivant le circuit de course à pieds. Enfin, retour au parking par le sous bois qui longe la Route Napoléon.

Sur votre chemin...



 Temple de Saint-Laurent du Cros
(A)

 Le mouflon (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Gap Bayard (golf, station service, centre d'oxygénation)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1520m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Sur votre chemin...

Temple de Saint-Laurent du Cros (A)

Ce temple, le seul du Champsaur, témoigne des périodes sombres qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Aujourd'hui, loin des guerres de religion, cet édifice est le lieu de culte et de rassemblement des protestants de la vallée.

Avant 1685, trois temples se trouvaient sur le territoire : à Saint Bonnet, Orcières et Ancelle. En ce temps où le Duc de Lesdiguières, Jean-François de Bonne, étendait sa souveraineté sur le Champsaur, les protestants représentaient une part très importante de la population, et cette grande figure étant également chef des protestants, les conversions forcées n'étaient pas rares non plus. Mais lorsque Louis XIV décide de révoquer l'Édit de Nantes, partout en France les pasteurs sont pendus, fusillés et parfois envoyés aux galères, les temples détruits... En 1789, le droit de pratiquer la religion de son choix est enfin rétabli.

Dans la vallée, il faudra attendre 1834, et une décision ministérielle allouant la somme de mille francs à cet effet, pour que la construction d'un nouveau temple permette l'accueil des fidèles de l'Église Réformée. Mais en 1880, le bâtiment est devenu trop exiguë et un nouvel édifice, inauguré le 26 mai 1886, est alors érigé sur l'emplacement actuel fournit par M. Victor Cesmat.

En 2003, la commune fit exécuter d'importants travaux de restauration sur l'ensemble du bâtiment.

Le mouflon (B)

En faisant un détour au col de Gleize, vous pourrez apercevoir des mouflons. Introduit depuis 1949 dans les Alpes à partir d'animaux de Corse et d'Europe centrale, cet ancêtre du mouton aux cornes d'ammonites semble bien installé sur le domaine de Chaudun. Même si l'Union Européenne recommande une protection stricte du mouflon, il reste tiré suivant un plan de chasse. Mal adapté aux conditions alpines extrêmes, ses populations peuvent fluctuer en fonction des hivers.